



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DROME

Direction départementale des territoires
Service Eau, Forêts, Espaces Naturels
Affaire suivie par Virginie MAIRE
Tel. 04 81 66 81 94 / fax 04 81 66 80 80
Mail ddt-sefen-pmrg@drôme.gouv.fr
4 place Laënnec - BP 1013
26015 Valence cedex

Objet : Projet d'arrêté préfectoral concernant l'identification des points d'eau ZNT Synthèse des observations

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral concernant l'identification des points d'eau ZNT, a été réalisée conformément à l'article L 120-1 de la loi du 27 décembre 2012 relative à la participation du public, par mise en ligne sur le site Internet de la Préfecture de la Drôme du 8 au 29 juin 2017 inclus.

A l'issue de cette période de consultation, il a été relevé 133 réponses décomposées ainsi :

43 observations valides ;

1 observation « test » afin de tester l'enquête ,

10 réponses partielles mais sans observations ;

79 réponses non renseignées et anonymes.

Parmi les 43 observations valides :

36 sont identiques demandant une identification des points d'eau ne retenant que les plans d'eau d'une surface supérieure à 10 ha et les cours d'eau BCAE, dans l'attente de la publication de la cartographie police de l'eau (entretien des cours d'eau) ;

5 observations voient dans le projet d'arrêté de nouvelles contraintes imposées aux agriculteurs ;

1 observation pour dénoncer les effets des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement ;

1 observation signalant l'absence de cartographie sur le site Internet.

Globalement, les observations s'opposent à l'identification proposée dans le projet d'arrêté préfectoral pour valoriser le travail réalisé par la profession agricole dans le cadre de la cartographie police de l'eau et dans un souci de cohérence entre les réglementations.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental des Territoires,

Philippe ALLIMANT

Préfecture de la Drôme : boulevard Vauban - 26030 VALENCE cedex 9

téléphone : 04.75.79.28.00 – télécopie : 04.75.42.87.55

Site Internet de l'État en Drôme : <http://drôme.gouv.fr>